

# « Nous n'avons aucune garantie sur l'engagement de l'Etat »

ANNICK LEPETIT ● députée PS de Paris

La députée, coauteur d'un rapport d'étape sur le Grand Paris, s'inquiète des nouveaux retards pris dans la mise en place des financements de ce projet.

**Dans un rapport d'information rédigé avec le député UMP Yves Albarello, vous estimez qu'un « certain flou » persiste sur le financement du Grand Paris ?**

ANNICK LEPETIT. A titre personnel, j'ai toujours été réservée sur la sincérité de l'Etat à financer ce projet malgré les annonces du président de la République en 2009. Je ne suis donc pas étonnée des incertitudes qui pèsent aujourd'hui. Par exemple, la dotation de l'Etat de 4 Mds€, nécessaire pour les premiers travaux et, surtout, pour lever l'emprunt, avait été annoncée pour 2012. Maintenant on parle de 2014...

« Pour l'instant, les seuls à payer, ce sont les contribuables franciliens »

**La crise de la dette remet-elle en cause le projet ?**

Rien n'est garanti dans ce Grand Paris ! La majorité repousse sans cesse les financements annoncés depuis le débat parlementaire fin 2009. C'est aussi le cas de la taxe poids lourds votée dans le Grenelle 1 pour financer le Grand Paris et reportée



Annick Lepetit. (100)

chaque année.

**La Société du Grand Paris affirme qu'elle est dans les temps ?**

Mais là encore tout est flou. D'abord, nous n'avons aucun plan de financement précis, avec les besoins identifiés année après année et les dépenses envisagées en fonction des travaux à réaliser. Ensuite, il n'y a aucun calendrier. Où commenceront les travaux ? Quand ? On ne sait pas. La SGP affirme qu'elle veut lancer les travaux avec dix tunnels en même temps sur tout le réseau, ce n'est pas raisonnable. Cela semble techniquement compliqué, et c'est financièrement improbable.

**Les nouvelles taxes créées l'année dernière commencent pourtant**

**à générer des recettes ?**

Oui, c'est vrai pour la SGP. Pour l'instant, les seuls à payer le Grand Paris, ce sont les contribuables franciliens avec la nouvelle taxe Grand Paris. Sur ma feuille d'imposition, j'ai dû régler 22 € cette année. Alors que nous n'avons aucun plan de financement, aucune garantie sur l'engagement de l'Etat, la SGP perçoit déjà des centaines de millions d'euros d'impôts nouveaux, pour des études dont on ne connaît même pas le montant.

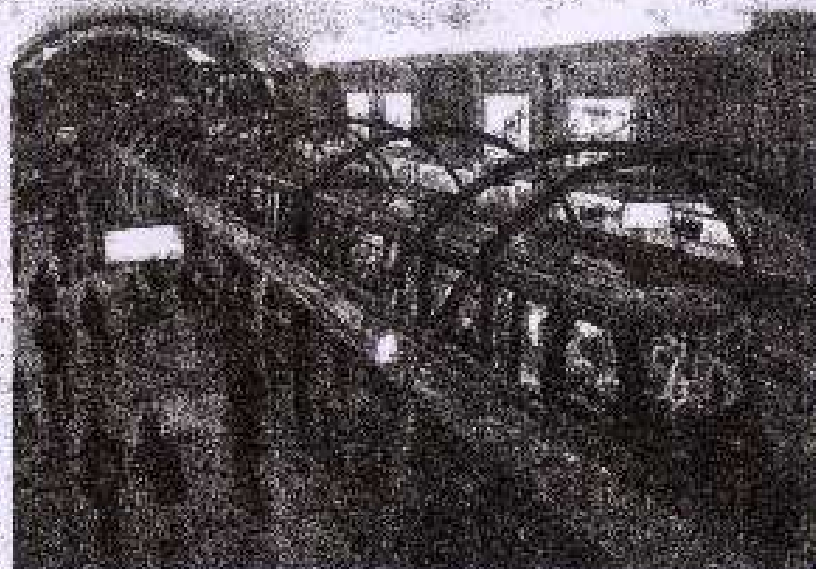
**Vous exprimez des inquiétudes sur le futur métro...**

Oui. Le fonctionnement du futur réseau a été évalué à plus de 40 Mds€ sur quinze ans. Qui va payer ? Les usagers, avec l'augmentation du prix des transports ? Les entreprises ? Les collectivités ? Par ailleurs, nous avons découvert que le financement des gares n'a pas été pris en compte. Le coût estimé est en moyenne de 80 M€, il y a 72 gares.

**Que demandez-vous ?**

Il faut des engagements plus précis, un vrai plan de financement, un calendrier des travaux. Les collectivités d'Ile-de-France vont être fortement mises à contribution pour financer le Grand Paris, il semblerait normal qu'elles soient mieux représentées dans la Société du Grand Paris, où l'Etat est majoritaire aujourd'hui et décide de tout, sans avoir pour l'instant rien avancé en termes de financement.

PROPOS RECUEILLIS PAR S.R.



La ligne 14 devrait, dans un premier temps, être prolongée jusqu'à la mairie de Saint-Ouen.

(A. DESPINE/AGF/STEFANO)

## Emprunts et impôts pour financer 32,4 Mds€

Après des mois d'affrontement, l'accord signé entre l'Etat et la région le 26 janvier dernier a permis de lancer le projet du Grand Paris, mais surtout d'en préciser le financement. La Société du Grand Paris (SGP), créée par la loi Blanc, construira la majeure partie du futur réseau automatique pour 20,5 Mds€. La région prendra en charge une partie du supermétro et surtout l'amélioration du réseau existant pour 11,9 Mds€.

■ **Le supermétro.** Pour financer les 20,5 Mds€ nécessaires, trois sources de financement sont mobilisées. Des nouveaux impôts : payés par les contribuables d'Ile-de-France et les entreprises; ils vont rapporter de 400 à 450 M€ par an au bénéfice de la

SGP. L'Etat s'est engagé à verser 4 Mds€ à la SGP, et celle-ci devra recourir à de l'emprunt, entre 10 et 15 Mds€ en fonction des nécessités. ■ **Le réseau existant.** La région Ile-de-France prévoit d'améliorer le réseau existant : les RER, les nouvelles lignes de tramway, la prolongation de lignes de métro... Le coût est de 11,9 Mds€. L'Etat participe au financement dans le cadre des contrats de plan, la région bénéficie elle aussi des nouveaux impôts à hauteur de 183 M€ par an. Le recours à l'emprunt sera aussi nécessaire. Par ailleurs, la région prend en charge la réalisation de 70 % de la prolongation de la ligne 14, et de l'axe Est « éloigné » du supermétro.

S.R.